

L'écotaxe poids lourds encore reportée

La fiscalité écologique a décidément bien du mal à se traduire dans la réalité. Le ministre délégué chargé des Transports, Frédéric Cuvillier, a annoncé hier le report au 1^{er} octobre de l'entrée en vigueur de l'écotaxe poids lourds. Celle-ci s'appliquera, selon des barèmes kilométriques, aux camions de 3,5 t et plus circulant sur le réseau national non payant. Cette décision répond à la demande des professionnels qui réclamaient son report, s'inquiétant des modalités de répercussion de la taxe sur leurs clients. L'association France Nature Environnement (FNE) a au contraire dénoncé hier « les lobbys du transport », estimant que ce nouvel ajournement « vient porter à plus de deux ans le retard de mise en œuvre » de cette taxe. Destinée à financer l'Agence de financement des infrastructures de transport, l'écotaxe poids lourds est censée générer plus de 1 Md€ de recettes par an.

F.M.